



Société protectrice des animaux de Québec



Rapport annuel 2011

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	2
LA SPA DE QUÉBEC.....	4
SES COORDONNÉES.....	4
SA MISSION.....	4
SES VALEURS.....	4
SON RÔLE	4
UN PEU DE SON HISTORIQUE	5
LA STRUCTURE	6
LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE.....	7
LES GOUVERNEURS/GOUVERNEURES.....	8
LES MASCOTTES DE LA SPA	9
L'ANNÉE 2011.....	10
OPÉRATIONS – BIEN-ÊTRE ANIMAL	10
INFRASTRUCTURES	10
OPÉRATIONS.....	12
<i>Statistiques 2011.....</i>	<i>12</i>
<i>Ententes avec des municipalités</i>	<i>14</i>
<i>Formation des employés.....</i>	<i>14</i>
<i>Partenariats.....</i>	<i>14</i>
<i>Nos employés.....</i>	<i>16</i>
<i>HISTOIRE – Rasta.....</i>	<i>17</i>
<i>Système téléphonique.....</i>	<i>18</i>
<i>Stérilisations</i>	<i>18</i>
<i>Contrôle des maladies</i>	<i>18</i>
<i>La réglementation, les animaux saisis, la collaboration avec d'autres SPA/SPCA, etc.....</i>	<i>18</i>
<i>HISTOIRE – Emma</i>	<i>19</i>
<i>HISTOIRE – «Le frette !!».....</i>	<i>19</i>
MARKETING, NOTORIÉTÉ.....	21
EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE AU FINANCEMENT.....	21
DÉVELOPPER UNE CULTURE DE DONS	21
COCKTAIL	21
PRIX SOLANGE-HAMEL	22
LA GRANDE DÉGUSTATION	22
SITE WEB	23
FACEBOOK	23
LE SPA BÊTE.....	23
IMPLICATIONS DANS DES ORGANISATIONS.....	23
PRÉSENTATIONS À DES ÉTUDIANTS.....	24
PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS	24
ACTIVITÉS DIVERSES	25
MEMBRES.....	26
BÉNÉVOLES	27
FINANCES.....	28

Mot du président du conseil d'administration

Chers membres de la SPA de Québec, amis et amies des animaux,

À mon entrée en fonction comme président, je me suis fixé 3 grands thèmes pour assurer la pérennité et la qualité des opérations de la Société :

- Assurer le bien-être des animaux à la SPA ;
- Respecter les employés qui y travaillent ;
- Maintenir une saine gestion financière.

Tous ces éléments demeurent respectés de nouveau en 2011.

La Société ne roule toujours pas sur l'or, mais elle maintient ses investissements pour l'amélioration des soins aux animaux. Et tous les efforts sont mis de l'avant pour continuer dans cette voie. Nous sommes à analyser l'ajout d'une salle de stérilisation et l'embauche d'un vétérinaire ; le bénévolat de plusieurs vétérinaires ne suffit plus.

Je remercie les employés, au nom du conseil, car leur dévouement envers les animaux, dans des conditions pas toujours facile, permet de maintenir notre bonne réputation auprès de ceux qui nous connaissent bien et ceux qui apprennent à nous connaître.

Je voudrais aussi remercier les donateurs dont l'aide substantielle a supporté la capacité de la Société d'accueillir encore une fois près de 11 000 animaux. Mais nous aurons des choix difficiles à faire à court terme : nos installations actuelles ne nous permettent pas de maintenir des soins complets et de qualité avec un volume d'animaux toujours grandissant, et nous n'avons pas encore recueilli les sommes nécessaires pour construire un bâtiment sur un terrain approprié en regard des besoins.

Je souligne également l'aide de nos partenaires qui nous supportent dans la réalisation de nos objectifs et permettent à la SPA de progresser.

Finalement, je remercie tous les membres du conseil d'administration qui ont continués bénévolement de s'impliquer avec énergie. À titre de président du conseil, je suis fier de faire part d'une organisation qui chemine dans l'amélioration du bien-être animal, et suis heureux de continuer de travailler avec l'équipe du conseil, des membres du personnel, et de toutes les personnes qui contribuent dans la réalisation de la mission et des objectifs de la Société.



Daniel Giroux - Président du conseil d'administration



Mot du directeur général

Si les années 2009 et 2010 ont été consacrées à consolider des modes de fonctionnement, l'année 2011 a été axée sur l'augmentation des opérations et le développement de collaborations avec d'autres organismes. Et, en continuité avec des actions démarrées en 2010, nous avons travaillé sur les volets notoriété et financement pour favoriser la pérennité de la Société et l'amélioration des soins et services aux animaux.

Opérations

- **Soins aux animaux.** Nos employés continuent de se dépasser. Notamment pour soigner des animaux mal en point. La réussite a toujours un effet galvanisant ! De plus, les contacts qu'ils ont développés avec des cliniques vétérinaires ont fait que de celles-ci ont offertes de faire des stérilisations de chats de façon occasionnelle. Ceci est bénévole et ne saurait constituer un acquis, mais est particulièrement apprécié.
- **Financement.** Notre constat est que des refuges à l'ouest du Québec (SPCA anglophones, *Humane Societies*) tirent entre 50% et 70% de leurs revenus totaux en dons, ce qui se chiffre en millions de dollars. Pour la SPA de Québec, les dons représentaient 10% des revenus totaux. Si nous voulions faire progresser la Société, il apparaissait impératif de s'orienter dans cette direction.
- **Notoriété.** Nous publions maintenant un journal (le «SPA bête de Québec» disponible sur notre site Internet) et participons à une chronique radiophonique. Notons également que des événements impliquant des animaux ont fait la manchette en 2011 et que l'avis de représentants de la SPA a plus d'une fois été sollicité, générant ainsi de la visibilité.

Finances

La SPA a complété l'exercice avec un excédent qui s'élève à un peu moins de 60 000\$. Est-ce que la pérennité et même le développement de la SPA de Québec sont donc assurés ? Il est ardu de répondre à cette question de façon catégorique. En fait, sa fragilité est toujours aussi présente, et elle est encore susceptible de frapper un mur qui l'affecterait de façon radicale, notamment en ce qui a trait à ses installations.

- **Infrastructures.** Depuis plusieurs années, la SPA et même des médias ont soulevés que les locaux ne convenaient pas afin de maintenir longtemps le même niveau d'opérations. En fait, elle est déjà beaucoup trop petite pour le volume des opérations : des refuges traitant une même quantité de population animale sont souvent 6 à 7 fois plus grands que le nôtre (Ottawa, Winnipeg, Edmonton, etc.). De plus, la vétusté de la bâtisse nous rattrape : le volume d'opérations face à la petitesse et vétusté du refuge ne peut être maintenu. La SPA a le choix de rénover sa bâtisse, et/ou de s'en construire une nouvelle.
- **Capacité financière.** Si on évoque d'améliorer les infrastructures, il faut pouvoir investir de façon massive.
 - Une mise à niveau de la bâtisse actuelle se chiffrerait à plus d'un million de dollars. Le tout risquerait cependant de demeurer ce qu'il est, soit un ancien garage mais rénové et toujours d'une capacité insuffisante.
 - Construire à neuf à la même taille qu'actuellement requerrait tout de même plusieurs millions et nécessiterait de revoir les services rendus.
 - Construire un nouvel édifice alors ? Pour une taille équivalente, de nouveaux services incontournables et avoir une capacité de croître, on relève que d'autres refuges au Canada, financièrement appuyés par leurs communautés, se sont récemment construits à des coûts au-delà de 10 millions. Une possibilité qui pourrait être atteinte par un effort collectif.

Il y a donc de gros défis à relever pour se donner les moyens de réaliser l'un de ces scénarios. Les analyses sont entreprises. Entretemps, la SPA maintient les efforts de recueillir des dons afin de poursuivre dans l'amélioration des soins et services aux animaux. Les employés demeurent nos plus précieuses ressources à cet égard, et je les en remercie chaleureusement. Des remerciements également aux membres du conseil d'administration qui, bénévolement, consacrent bien du temps pour réaliser diverses analyses et prodiguer des recommandations appropriées. Le soutien et la confiance envers tous les employés est fréquemment soulignée et très appréciée.



Denys Pelletier, CMA, CA - Directeur général



La SPA de Québec

Ses coordonnées



Adresse : 1130 avenue Galilée
Québec QC G1P 4B7

Téléphone : 418 527-9104
Télécopieur : 418 527-6685

Site Internet : www.spadequebec.ca

info@spadequebec.ca pour information générale sur les refuge, les animaux
communications@spadequebec.ca pour les activités, membership, bénévolat, ...
reglementation@spadequebec.ca pour tout ce qui a trait à des aspects de réglementation

Sa mission

Améliorer la qualité de vie des animaux domestiques en contribuant à leur santé, leur bien-être et à leur sécurité et ce, tout en éduquant et en sensibilisant la population à l'importance de la vie animale.

Ses valeurs

Les valeurs qui guident les actions de la SPA sont les suivantes :

- La SPA est vouée au bien-être des animaux ;
- La SPA est au service des gens dans leurs rapports avec les animaux ;
- La SPA offre des services de qualité sans préjudice ni discrimination ;
- La SPA privilégie la transparence envers la population ;
- La SPA reconnaît l'importance de son personnel.

Son rôle

Comme le nom de l'organisme l'indique, son rôle d'origine était principalement axé sur la prévention de la cruauté envers les animaux. Ce rôle s'est considérablement élargi, de sorte que la SPA assume maintenant une véritable vocation d'utilité publique :

- Recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ou trouvés par tout citoyen ;
- Sur appel de citoyens ou des services municipaux ;
 - Cueillir des animaux perdus, errants, blessés

- Rechercher les propriétaires, si possible
 - Cueillir des animaux à domicile
- Héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge ;
- Prioriser de placer les animaux à l'adoption afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer ;
- Traiter les diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté ;
- Cueillir et relocaliser de petits animaux sauvages ;
- Prodiger des conseils aux familles adoptives ;
- Sensibilisation et éducation de la population.

La Société se préoccupe de l'abandon et de la surpopulation animale tout en voulant faire de l'éducation, de la sensibilisation, de la prévention, et en mettant en place des programmes incitatifs visant à régler cette problématique.

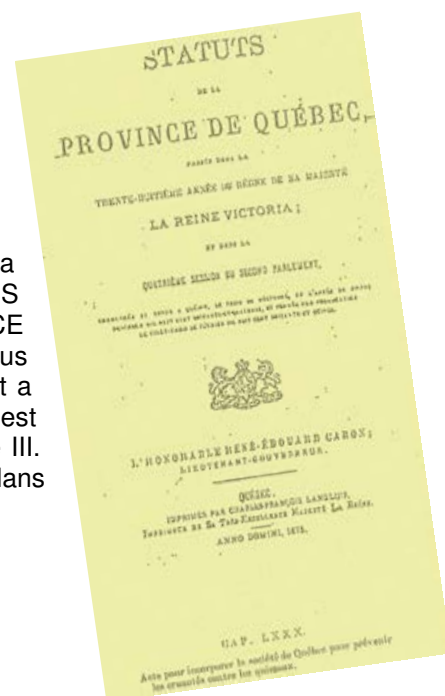
Étant le premier organisme reconnu dans la région de Québec en ce qui a trait à la protection des animaux, la SPA de Québec est devenue une véritable institution pour tous ceux qui ont à cœur le bien-être des animaux. Ses nombreuses années d'expérience lui ont permis d'acquérir une solide expertise. Nous faisons les efforts pour qu'elle demeure ou devienne, dans l'esprit de chacun, l'organisme de référence dans ce domaine.

Au-delà de ses objectifs premiers de protection des animaux, l'organisme assume aussi une véritable vocation d'utilité publique, dû à un besoin toujours grandissant d'assurer le contrôle et le bien-être des animaux domestiques. À travers toutes les facettes de son travail, elle poursuit sa lutte contre toutes formes de cruauté et favorise une saine cohabitation des animaux avec l'homme.

Les besoins exprimés par différents intervenants ne cessent de croître. La SPA fait de son mieux pour répondre aux différents besoins.

Un peu de son historique

C'est en 1875, qu'un groupe de personnes s'est formé afin d'incorporer la SOCIÉTÉ DE QUÉBEC POUR PRÉVENIR LES CRUAUTÉS CONTRE LES ANIMAUX, aujourd'hui connue sous le nom de SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC (SPA de Québec). Constituée en 1875 sous des statuts de la province de Québec, une modification à l'enregistrement a été réalisée et est devenue effective le 22 septembre 2009. La SPA est maintenant enregistrée sous la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III. Cela ne change rien dans les opérations, l'enregistrement ayant été fait dans un contexte de continuité de l'organisation.



La structure

Le conseil d'administration 2011-2012



Daniel Giroux

- Président
- Conseiller principal – Groupe Investors



Claude Martineau, DMV

- Vice-président
- Médecin vétérinaire – Groupe Daubigny
- Siège sur le conseil d'administration d'ANIMA-Québec



Francois Ricard, CGA

- Trésorier
- Directeur de l'administration – Trust Eterna



Solange Hamel

- Secrétaire
- Retraitée du Centre jeunesse de Québec
- Bénévole de longue date pour la SPA ayant inspirée le Prix Solange-Hamel pour son dévouement



Julie Paré

- Administratrice
- Dessinatrice en architecture – Bouchard & Laflamme



Monick Drolet

- Administratrice
- Propriétaire du Manoir des Majestés



Robert Lachapelle, DMV

- Administrateur
- Médecin vétérinaire – Cliniques Lachapelle



Sophie Lessard-Berger

- Administratrice
- Avocate – Fasken Martineau



Jean Brisset des Nos

- Administrateur
- Avocat – Daignault & associés



Dany Dulac, CA

- Administrateur
- Comptable – Raymond Chabot Grant Thornton



France Thibault

- Administratrice non votante / représentante de la Ville de Québec
- Service des finances – Ville de Québec



Karine Deschênes

- Administratrice non votante / représentante de la Ville de Québec
- Service de police – Ville de Québec

Le conseil d'administration est indépendant, bénévole et multidisciplinaire. La Société se base sur des principes pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»¹. Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.

Les règlements généraux qui régissent la Société, assurent notamment la qualité de l'expertise et de l'expérience de son conseil d'administration. La philosophie en place vise principalement le bien-être des animaux et, pour ce faire, on doit miser sur une saine gestion ainsi que favoriser l'autonomie et le développement.

Elle a une direction appropriée des opérations, dont une structure de gestion et des tâches bien définies assurant :

- Un suivi adéquat de la santé animale ;
- L'application rigoureuse de mesures sanitaires ;
- Une saine gestion des finances.

Le contexte réglementaire

La SPA, dans son propre fonctionnement, est assujettie à un encadrement légal similaire à toute organisation. De façon plus spécifique, elle doit respecter une panoplie de normes, sanitaires, vétérinaires, environnementales et autres, pour les animaux qu'elle accueille dans son refuge. Dans l'exercice de ses activités d'assurer la qualité de vie des animaux, des lois existent à différents paliers et la SPA doit les respecter.

- Au niveau fédéral, le code criminel régit la cruauté animale. Toute personne qui pose un geste faisant souffrir un animal, voire le tuant, peut être accusée en vertu du code criminel, articles 444 – 446. L'intention criminelle doit être prouvée.
- Au niveau provincial, la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. chapitre P-42), encadre notamment au niveau de la santé, de l'identification, des aliments, des médicaments vétérinaires, de la sécurité et du bien-être des animaux. La surveillance de l'application de cette loi est assurée par des personnes et organismes désignés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec), dont ANIMA-Québec. La SPA est sujette à des inspections de ses installations dans ce cadre.

¹ Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010

Les gouverneurs/gouverneures

Les gouverneurs/gouverneures sont des personnes parmi les nombreuses auxquelles la SPA doit beaucoup. Plus spécifiquement, ces personnes se sont impliquées dans les premières et/ou d'importantes activités visant à lever des fonds pour la SPA.



Anita Damico

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2007
- Membre du comité d'organisation et promotion de toutes les éditions subséquentes du cocktail bénéfice



Josée Turmel

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2009



Carlo Alberton

- Animateur lors de l'édition 2009 du cocktail bénéfice
- Membre du comité d'organisation de l'édition 2010 du cocktail bénéfice
- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2010

Les mascottes de la SPA

Boucane



Rescapée d'un incendie. La peau brûlée, elle survécut grâce aux traitements quotidiens à la SPA pendant plusieurs semaines. Ses oreilles "fondues" demeurent les séquelles de sa mésaventure. Depuis maintenant 10 ans, elle vit paisiblement dans les bureaux de la SPA.



Tit-ours

Rescapé d'un piège à ours, en arrêt cardiaque. Il fut réanimé.

Les blessures au cou l'ont empêché de pouvoir bien supporter sa tête pendant plusieurs mois. Il s'est néanmoins rétabli et vit maintenant dans les bureaux de la SPA depuis près de 8 ans.



L'année 2011

L'année 2011 fut la deuxième année du plan stratégique 2010-2014. Des objectifs avaient alors été fixés en fonction de trois grands thèmes, soit :

- Les opérations, notamment tout ce qui entoure les soins et services aux animaux ;
- Les efforts de notoriété ;
- Les finances.

Relevons que, pour une deuxième année, de nouveau dans le cadre d'un exercice avec des étudiants de l'université Laval, ces derniers ont encore fait ressortir des points sous les mêmes 3 thèmes, mais plus particulièrement au niveau de la notoriété ; plusieurs ne connaissaient pas la SPA ou son rôle, et maintes avenues ont été proposées pour palier à ceci.

Opérations – Bien-être animal

Infrastructures

Un sujet maintes fois soulevé, qui non seulement demeure toujours aussi présent mais qui devient davantage impératif ; la bâtisse de la SPA ne convient plus.

Qu'avons-nous en mains ?

- Une bâtisse qui fut au départ un garage de mécanique de camions, transformé avec les faibles moyens financiers de l'époque (1982) en refuge pour animaux domestiques.
- Une surface d'environ 7 000 pieds carrés sur deux étages.
- Une structure de métal mal ventilée, où tant les animaux que le personnel crèvent de chaleur l'été ou souffrent du froid l'hiver, et propice à la propagation des maladies.
- Un seul drain, situé au premier niveau.

Que pouvions-nous voir ailleurs (Ottawa, Winnipeg, Edmonton, ...) pour gérer une même population animale ?

- Des bâtisses récentes et spécifiquement bâties comme refuges animaliers.
- Des surfaces de 40 000 pieds carrés ou plus sur un seul niveau.
- Des systèmes de ventilation sophistiqués et cloisonnés pour éviter la propagation des maladies, avec chauffage et climatisation pour assurer un confort l'année durant.
- Des drains dans pratiquement toutes les pièces, même dans chacun des enclos à chiens.
- Des installations à la fine pointe pour aller au-delà de la simple garde des animaux : leur prodiguer des soins vétérinaires avancés, procéder à des stérilisations systématiques de tous les animaux placés à l'adoption, etc.
- Près ou plus de 3 fois plus d'employés qu'à Québec.

L'an dernier, nous faisons état que la SPA devait impérativement se relocaliser.

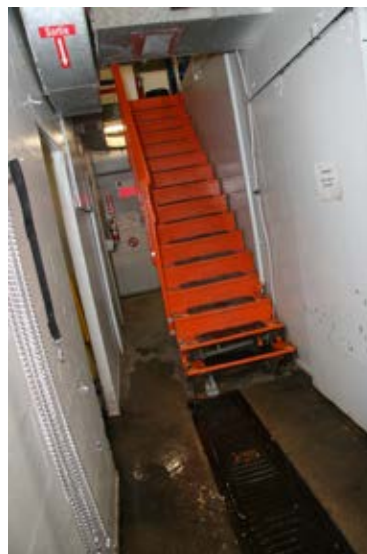
- La première approche fut d'explorer le marché immobilier afin de dénicher un terrain, voire une bâtisse pouvant être convertie en refuge. Après plusieurs mois de recherche et d'analyses, nous avons dû en arriver au constat que la SPA n'avait pas les moyens de ses ambitions.
- La deuxième approche fut de reconsidérer une mise à niveau de la bâtisse existante. Dans le même temps, la bâtisse fut inspectée par différents organismes.
 - Des évaluations architecturales ont chiffrées à plus d'un (1) million le coût d'améliorations et cela demeurait un bâtiment usagé non entièrement rénové.

- Une firme de santé et sécurité au travail a relevé plusieurs éléments majeurs devant être corrigés.
- Le service des incendies de la ville de Québec a formulé une quantité de recommandations pour améliorer la sécurité de l'édifice.
- Une consultante a été retenue pour évaluer et recommander des améliorations des conditions de santé et salubrité pour les animaux, afin d'être conforme à différentes normes dont, notamment, celles d'ANIMA-Québec, de l'OMVQ (Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec). La première section du rapport s'intitule «*Quand faire du mieux qu'on peut ne suffit plus*» !
 - «*Après une dizaine d'heures sur place et de discussions, il est apparu évident que le personnel de la SPA est pleinement conscient des faiblesses de l'établissement, qu'il possède les connaissances et les compétences pour améliorer la situation et qu'il s'y affine déjà quotidiennement dans les limites du temps et du budget dont il dispose.*»
 - «*Les plus importantes lacunes identifiées résident dans l'aménagement et la désuétude des installations qui, non fonctionnelles et insuffisamment spacieuses, nuisent considérablement à l'efficacité des opérations. Qui plus est, certaines de ces lacunes sont susceptibles de compromettre la sécurité du personnel et des animaux.*» ²

En somme, nous nous faisons rappeler que la bâtisse ne convient plus, constitue un handicap majeur à la poursuite des activités actuelles de la SPA et empêche même tout développement de nouveaux services.

Mais voilà, la SPA n'a actuellement pas la capacité financière de rénover de fond en comble cet édifice et encore moins d'en faire bâtir un de taille pour traiter adéquatement la capacité croissante pour la région de Québec, ainsi que les services essentiels à ajouter, comme la stérilisation systématique de tous les animaux placés à l'adoption.

La SPA aura donc des décisions d'importance capitale à prendre dans un très bref avenir pour fonctionner de façon responsable.



² SPA de Québec – État de la situation, Dre Suzanne Lecomte, médecin vétérinaire, 2012

Pour faire rêver : la SPA d'Ottawa. Six (6) fois plus grande que la SPA de Québec pour une population animale équivalente. Quand une nouvelle bâtisse fut également requise à Ottawa, la communauté s'est mobilisée et à près de 17 million\$ plus tard, en un peu moins de 5 ans, ils inauguraient leur nouveau refuge en juin 2011.



Opérations



Statistiques 2011

	Chiens	Chats	Autres	Total
Entrées				
• Abandons par des propriétaires	1482	2856	379	4717
• Animaux saisis dans l'application de règlements divers	120	123	7	250
• Animaux trouvés	1256	4107	178	5541
Total	2858	7088	564	10510
Proportion en %	27.19%	67.44%	5.4%	
Sorties				
• Adoptions	936	1868	192	2996
• Animaux trouvés et réclamés par leurs propriétaires	679	152	23	854
• Euthanasies				
○ Demandées par les propriétaires des animaux	537	1032	91	1660
○ Décidées par la SPA	655	3817	217	4689
• Décédés (animaux récupérés alors qu'ils étaient décédés)	62	163	25	250
Total	2869	7032	548	10449

Une légère différence peut exister entre le total des entrées et des sorties selon le nombre d'animaux qui étaient présents au refuge en début d'année versus le nombre présents en fin d'année.

- Le nombre d'entrées d'animaux se maintient à près de 11 000 depuis quelques années. À titre comparatif avec des SPA dans d'autres municipalités ³:

Ville	Nombre d'animaux	Population	Ratio
Ottawa	10 238	870 250	1.18 %
Winnipeg	9 228	684 100	1.35 %
Edmonton	10 772	760 000	1.40 %
Gatineau	8 000	250 000	3.20 %
Mauricie	6 100	130 000	4.69 %
Québec	10 729	520 000	2.06 %

À première vue, des SPA à l'ouest du Québec reçoivent moins d'animaux que des SPA au Québec, en regard de la population, et tout en ayant des installations parfois 6 à 7 fois plus vastes que celle de la SPA de Québec. Une analyse plus exhaustive pourrait faire ressortir de façon nette les raisons des différences, qui peuvent être culturelles⁴. Cependant, pour la SPA de Québec, on y relèverait 2 défis ; diminuer le nombre d'entrées (et ainsi les euthanasies) et agrandir ses installations pour héberger plus de pensionnaires et leur offrir de meilleurs services. Il faut par ailleurs travailler de concert avec d'autres organisations pour combattre à la source une cause de ce grand nombre d'entrées et de la surpopulation, soit sensibiliser les gardiens d'animaux à leurs responsabilités et à la stérilisation.

- Le nombre d'adoptions est très près du cap des 3 000. Nous espérons dépasser ce cap depuis déjà quelques années. Nous comptons sur le réseautage avec les autres SPA/SPCA pour partager des moyens afin de hausser le nombre d'adoptions, en visant bien sûr à ce que ce soient des adoptions réfléchies pour éviter des abandons subséquents. L'idéal serait que tous les animaux aptes à l'adoption le soient ; un jour...!
- Le nombre d'animaux trouvés qui sont ensuite réclamés par leurs propriétaires demeure faible. S'il est d'un peu plus de 50% dans le cas des chiens, il est inférieur à 4% dans le cas des chats. Quelques hypothèses ou questions peuvent être avancées :
 - Dans la région de Québec, les règlements municipaux obligent les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal. L'enregistrement favorise de retracer le propriétaire d'un chien égaré. Les règlements ne visent pas les chats.
 - Est-ce que les propriétaires de chats sont moins attachés à leur animal ?
 - Il peut y avoir une bonne quantité de chats errants, à l'instar de d'autres villes nord-américaine. Les chats ont un taux de reproduction élevé si bien que, théoriquement, à partir d'un couple de chats on peut générer une population dépassant les 500 000 chats après 8 ans !! De quoi motiver la SPA à encourager les propriétaires de chats à faire stériliser leurs animaux.
- Les euthanasies demandées par les propriétaires sont respectées. Ces derniers connaissent leur animal et leurs décisions sont basées sur des motifs appropriés.
- Les euthanasies décidées par la SPA sont basées sur des critères comme la santé et le comportement de l'animal. La surpopulation entre également en ligne de compte, particulièrement au niveau des chats.

³ Informations recueillies sur les sites Internet des organismes, des villes, ou obtenues directement.

⁴ «Les québécois, de mauvais parents pour les animaux ?» – Magazine Art de vivre 2011



Ententes avec des municipalités

La SPA a conservé les ententes qu'elle avait avec des municipalités. Les services rendus sont principalement ceux de fourrière et de vente de licences de chiens (les chats ne sont pas réglementés dans la région de Québec).

La vente de licences entre dans les sources de revenus pour financer les opérations courantes. Pour le propriétaire d'un animal, l'enregistrement (licence) de son animal favorise que son animal soit identifié et donc récupéré en cas de perte.

Pour Québec, il y aurait un nombre insuffisant de propriétaires de chiens qui enregistrent leurs chiens et par conséquent un impact sur les revenus pour la SPA et les services rendus.

Depuis juillet 2011, la SPA assume de nouvelles responsabilités en ce qui a trait à la réglementation municipale pour la ville de Québec.

Nous voudrions convaincre les municipalités de légiférer à l'égard des chats dans le contexte où ces derniers représentent 66% de la population traitée et que les coûts sont alors davantage supportés par les gardiens de chiens. L'appui de la population aiderait la SPA pour y parvenir. Notons par ailleurs que certains organismes avancent que l'enregistrement obligatoire des chats constitue un des moyens de responsabiliser les propriétaires ⁵ avec comme impact le contrôle de la surpopulation.



Formation des employés

Nous mobilisons et encadrons le personnel quant à l'application rigoureuse de protocoles d'hygiène. Le tout s'avère ardu en regard des contraintes de la bâtisse, mais nos employés maintiennent les efforts supplémentaires requis.

Plusieurs employés ont suivi une formation sur le comportement animal en milieu de refuge. Aussi, l'AMVQ (Association des Médecins Vétérinaires du Québec) a, dans le cadre de son colloque annuel, créé un volet de formation visant les refuges : à la première édition en 2011, 4 responsables de la SPA de Québec étaient présents.

Des formations ont été créées et assurées à l'interne, comme pour le service téléphonique.



Partenariats

Pour mieux atteindre ses objectifs qu'elle poursuit, la SPA de Québec crée des liens de confiance avec divers partenaires. Afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches afin d'établir de nouveaux partenariats.

- La Faune Domestique : une collaboration toujours aussi appréciée. Sensibilisée au phénomène des usines à chiots, cette animalerie a fait le choix de réserver de ses cages pour des animaux de la SPA, contribuant ainsi à favoriser le taux d'adoption avec sa propre clientèle.
Par ailleurs, sur présentation d'une preuve d'adoption d'un animal de la SPA, elle accorde, dans les 14 jours de l'adoption, un rabais de 20% sur tout produit pertinent à l'animal adopté (des modalités peuvent s'appliquer – voir en magasin)



⁵ <http://www.calgary.ca/CSPS/ABS/Pages/Animal-Services/Responsible-pet-ownership-bylaw.aspx>

- Létourné : un commanditaire notable pour des activités de la SPA. Également, à l'adoption d'un animal de la SPA, offre un coupon rabais applicable sur tous les accessoires en magasin et un coupon rabais sur un sac de nourriture First Choice



- Pepsi – Alex Coulombe est une entreprise solidaire à la cause de la SPA. Elle contribue à plusieurs activités de financement.
- MAPAQ (Ministère Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec) : en 2009, le député Geoffrey Kelley remettait un rapport, au MAPAQ, issu d'un groupe de travail provincial sur le bien-être animal. Une des recommandations était d'augmenter le nombre d'inspecteurs pour contrer les usines à chiots ou toute situation où le bien être animal n'est pas respecté. Le MAPAQ a pris la décision de déléguer des pouvoirs à des SPA afin de couvrir un vaste territoire.



La SPA de Québec a conclu une entente avec le MAPAQ afin de pouvoir procéder à des inspections et a reçu à cette fin un budget annuel de l'ordre de 33 000\$. Les inspecteurs sont des employés de la SPA mais nommés et encadrés par le MAPAQ, et assujettis aux rigoureuses règles de confidentialité de cet organisme.

- Le Centre sportif canin Club d'élite offre toujours des rabais à ceux ayant adoptés des chiens à la SPA et qui veulent l'éduquer pour éviter les mauvais comportements menant souvent à l'abandon d'un animal. Le Centre sportif canin Club d'élite nous est d'une aide précieuse lors des activités de financement avec la présentation de spectacles d'agilité qui attirent de nombreux adeptes.
- Vétérinaires bénévoles : l'association avec des vétérinaires bénévoles dure maintenant depuis l'automne 2007. Cette implication constitue un atout majeur et nous en demeurons extrêmement reconnaissants.



Qu'est-ce qu'un vétérinaire bénévole à la SPA ? C'est un vétérinaire qui donne bénévolement de son temps pour venir prodiguer des soins aux animaux du refuge. Il suffit de 2-3 heures par mois pour faire une différence. Cela permet de contribuer à la prévention et aux soins d'animaux au sein du refuge ou tout récemment adoptés. La SPA de Québec tient à remercier les vétérinaires qui ont consacré de leur temps depuis 2007. Plus d'une quinzaine ont contribué, et dans des circonstances pouvant en décourager plus d'un ; la SPA demeurant un vieux garage de mécanique de camion, avec des quantités de «patients» dont la condition a souvent peu à voir avec ce qui peut être retrouvé en leurs cliniques.



De la part de tous les animaux et de toute l'équipe de la SPA de Québec, nous remercions tous les vétérinaires bénévoles, passés et actuels. Sans eux la SPA ne serait pas ce qu'elle est maintenant.



C'est grâce à de tels bâtisseurs et passionnés, qu'ensemble, nous faisons la différence!



- Familles d'accueil : de façon occasionnelle, nous recevons des animaux trop jeunes pour être mis à l'adoption, ou qui doivent être retirés pour des raisons diverses : maigreur extrême, femelles gestantes, voire des travaux à la SPA. Sans l'apport des personnes qui acceptent de servir de foyer d'accueil pour ces chats ou chiens, il serait presque impossible de les remettre sur pattes et pouvoir les faire adopter. La SPA de Québec recherche constamment de nouvelles familles d'accueil afin de maximiser sa capacité d'adoption.

La SPA fournit tout ce qui est requis pour l'animal. 418 527-9104, poste 230



← Avant

Au retour d'un séjour en famille d'accueil →



- L'hôpital vétérinaire Daubigny, situé à proximité, continue de nous aider lors de situations d'urgence en dehors de nos heures d'ouverture.
- Depuis quelques années, les WAL-MART de Beauport, Sainte-Foy et Saint-Romuald font partie de nos partenaires en nous fournissant gratuitement de la nourriture, de la litière pour le refuge ainsi que des accessoires pour animaux.
- D'autres organismes, tels que Costco et Métro, fournissent de la nourriture sur base occasionnelle.



Nos employés

Nos trésors !! Sans eux, la SPA ne réussirait pas dans sa mission. Ils sont plus que dévoués pour maintenir les lieux propres et les animaux en santé.

Nous continuons à travailler sur la rétention dans un secteur réputé pour son taux de roulement élevé. Nous sommes attentifs aux suggestions des employés pour améliorer les conditions de travail.

Le conseil d'administration et la direction ont à cœur de respecter les employés, sur lesquels repose la réussite de la SPA, et expriment régulièrement l'engagement de poursuivre dans cette voie.



HISTOIRE – Rasta

L'histoire de Rasta a été fort médiatisée en 2011. Un retour sur cette histoire.

Un vendredi après-midi de novembre, nous recevons un appel d'un autre refuge à l'effet qu'un chien a été trouvé sur un territoire desservi par la SPA. Il nous est demandé d'aller le cueillir mais également de nous préparer à une surprise ; et c'en fut toute une !!!



Le chien est dans un tel état qu'on ne peut même déterminer sa race. On ne sait s'il a été négligé ou s'il a erré pendant des mois. Toujours est-il que son poil est très long et qu'il forme une épaisse croûte avec toute la saleté. Plusieurs employés s'attèleront pendant 3 heures à la tâche de le débarrasser de la croûte qui l'enrobe. Il faudra des couteaux de menuisier, des ciseaux, une scie à découper des plâtrages. L'animal supporte assez bien l'exercice bien que des moments lui sont fort pénibles. Une fois bien dégagé, il sera passé d'un poids de 16 livres à environ 10 livres. Son âge est évalué à environ 10 ans et il nécessite des soins pour ses dents et ses griffes qui peuvent s'infecter.

Nous doutons fort qu'un propriétaire le réclame, mais nous avons l'obligation de le garder pour une période de 3 jours. Puisqu'il nécessite des soins, une employée sollicite l'aide d'une clinique vétérinaire qui accepte de lui prodiguer gracieusement les soins requis. Et l'histoire prend toute une tournure !! Des gens ont eu vent de l'histoire. Et à son retour à la SPA, les médias s'en emparent. Rasta fait parler de lui jusqu'en Europe. Malgré son âge et les soins qu'il requiert, Rasta est rapidement adopté par une bonne samaritaine.



Mais le tout ne s'arrêtera pas là. Le cinéma IMAX offre une visibilité à la SPA qui doit alors produire un vidéo ; pourquoi pas avec Rasta alors !? Les productions Urbal (urbal.ca) nous offriront de réaliser ce vidéo qui sera projeté sur un écran IMAX en préambule au film «Nés pour être libres» jusqu'en août 2012. Merci à ces 2 organisations pour cette visibilité.

Une visibilité grandement appréciée de tous les employés de la SPA d'ainsi faire voir les efforts qu'ils font pour sauver des animaux.

Pour voir le vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=LhE6T1pEc-s&feature=youtu.be>



Système téléphonique

Un changement fut imposé car ce dont nous disposions a rendu l'âme. Un nouveau système a été installé vers le mois d'août. En combinaison avec l'application de messagerie vocale, nous avons optimisé notre service à la clientèle, notamment en le rendant plus rapide et opérationnel 24 heures sur 24.



Stérilisations

Depuis plusieurs années, nous avons le grand souhait de pouvoir faire stériliser tous les animaux placés à l'adoption. Cela ne s'est toujours pas concrétisé. Il y a bien des cliniques qui font quelques stérilisations de chats/chattes, mais cela nécessite une logistique plus laborieuse que si nous avions les installations requises au refuge. Or, tel qu'expliqué dans la section «Infrastructures», celles-ci ne permettent actuellement pas cette possibilité.

La SPA de Québec est membre de la CFHS (Canadian Federation of Humane Societies), siège sur un regroupement de plusieurs SPA au Québec, siège sur la table travail provinciale sur le bien-être animal. Il est partout préconisé que tout animal mis à l'adoption rencontre 5 critères : vermifugé, vacciné, stérilisé, micropucé, et au comportement évalué. Ce n'est vraiment pas avec fierté que la SPA relève qu'elle ne rencontre pas ces 5 critères. Sa faible capacité financière et ses installations désuètes l'ont empêché d'avancer vers l'application de chacun des 5 critères. Nous continuons de regarder les avenues afin de procéder dans les meilleurs délais.



Contrôle des maladies

Beaucoup de gens admirent nos employés de réussir à contenir la propagation de maladies dans nos installations désuètes. Nous nous sommes cependant aidés de quelques améliorations techniques, et les vétérinaires en ont constatés des résultats. Un bon exemple est la division, en 2010, d'une grande salle où étaient gardés tous les chats en 7 sections distinctes, et avec un système de changement d'air également ne communiquant pas entre les 7 sections. Une amélioration constatée au cours de 2011 !!



La réglementation, les animaux saisis, la collaboration avec d'autres SPA/SPCA, etc.

La SPA de Québec voit à l'application de règlement à trois niveaux ;

- Fédéral : il s'agit du code criminel, spécifiquement ce qui a trait à la cruauté envers les animaux. L'application en est ardue car il faut prouver l'intention. Par ailleurs, la SPA ne reçoit aucune aide financière pour assurer l'application de cette loi. Cette tâche est assurée exclusivement par les dons reçus, et nous en manquons déjà cruellement pour nos opérations de base.

Soulignons qu'il y a des efforts continus qui sont faits par les organismes de protection des animaux pour faire modifier le code criminel en regard des animaux. Changer le fait qu'un animal soit considéré comme un «objet», alléger l'application comme l'intention à démontrer.

- Provincial : depuis le début de 2011, la SPA a une entente avec le MAPAQ afin de contribuer à l'application de la loi P-42 sur le bien-être animal. Les sommes reçues permettent d'affecter une personne environ 2 jours par semaine. Les demandes de la population dépassent largement la capacité à traiter adéquatement tous les dossiers. Il demeure que la résultante de la collaboration de plusieurs SPA/SPCA avec le MAPAQ est positive. On a vu plusieurs saisies de chiens au cours des derniers mois. Le réseau des SPA/SPCA contribue à trouver des familles à ces chiens. À titre



indicatif, la SPA de Québec a fait adopter plus d'une vingtaine de chiens de la saisie de près de 600 chiens en Outaouais et une dizaine de petites races plus récemment dans une autre saisie.

Rappelons que le MAPAQ impose des règles sévères en ce qui concerne le caractère confidentiel des dossiers traités. Beaucoup de personnes insistent pour obtenir des renseignements : c'est là un élément qui gruge dans le peu de temps disponible.

- Municipal : depuis juillet 2011, nous assurons l'application de tous les aspects du règlement RVQ 1059 sur les animaux domestiques dans la ville de Québec. L'approche initiale est la prévention et la sensibilisation, et toute intervention est motivée par le bien-être animal ; par exemple, un chien qui aboie peut être la manifestation d'un stress, d'un inconfort quelconque, etc. Nous favorisons l'éducation, mais avons le pouvoir d'émettre des constats d'infractions si, hélas, les propriétaires sont rébarbatifs ou simplement négligents.

Il y a par ailleurs collaboration avec d'autres refuges SPA/SPCA. Par exemple, nous avons pris charge de surcapacité de chiens en certaines occasions des SPA de l'Estrie, Mauricie, Rouyn-Noranda quand bien sûr nous pouvions absorber ce surplus.

HISTOIRE – Emma

Prise dans un collet à lièvre, mais ayant survécue. Suivant l'appel d'un citoyen attentionné, elle fut recueillie par la SPA. Ayant une bonne plaie, des premiers soins lui furent prodigués, et elle alla faire un séjour dans une famille d'accueil pour se rétablir. Elle revint à la SPA en pleine forme, fut placée à l'adoption et est aujourd'hui dans le confort d'un foyer chaleureux.



HISTOIRE – «Le frette !!»

Il nous est courant d'entendre que les chats doivent être libres. Mais, en l'absence de stérilisation, il se génère des chats sans propriétaires. Est-ce que ces chats apprécient alors la liberté de vivre sans toit à l'année longue ? C'est là avoir une vie d'itinérant avec les conséquences que cela comporte. Malheureusement, la SPA voit son lot de chats qui arrivent au refuge à moitié gelés l'hiver et qui doivent être amputés de membres à cause d'engelures, amaigris ou autrement amochés. On comprendra que les employés de la SPA n'aiment pas le discours de "laissons les chats libres" ; c'est souvent les laisser à un triste sort.



Marketing, notoriété

La SPA de Québec essaie de s'impliquer dans différents organismes et événements choisis afin de se faire connaître le plus possible.

Les participations sont évidemment choisies ; la SPA ne pouvant se permettre d'être de toute activité. Néanmoins, afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches pour considérer d'autres activités. Outre la notoriété, différents critères entrent dans la sélection : activités encadrées, respect des valeurs de la SPA, etc.



Embauche d'un responsable au financement

Ayant observé des SPA ailleurs au Canada, une formule commune était retrouvée : chacune qui réussissait à se développer le faisait avec des sommes recueillies auprès du public. Entre 50% et 75% des revenus de ces organismes venaient du public. Et chacune avait une personne, voire une équipe à cette fin. Nous avons donc décidé d'aller de l'avant et d'embaucher une personne.

Notre nouveau responsable fait équipe avec notre mascotte Tit-Ours qui vient fréquemment l'encourager dans son travail.



Développer une culture de dons

Il est souvent évoqué que les québécois donnent moins que les canadiens anglais. Nous voudrions démontrer que cela est inexact ; on dit souvent qu'il faut savoir demander et rendre le don facile. Nous développons des mécanismes pour faciliter les dons. Une des meilleures sources de dons vue dans d'autres SPA est le don mensuel automatique ; donner par exemple 10\$ par mois, mais de façon régulière, plutôt que 120\$ une seule fois dans l'année. Nous avons publicisé cette possibilité avec l'outil *Canadon* par le biais de notre site Internet. En septembre 2011, nous avions moins de 10 donateurs inscrits à cette formule. Nous approchons lentement de 100 !!

Notons qu'avec cette formule, ce qui était la campagne de financement annuelle, tenue vers octobre de chaque année, est devenu une campagne continue.



Cocktail

Nous avons tenu le cocktail annuel en mai. L'édition 2011 a permis de recueillir environ 20 000\$.

Prix Solange-Hamel

Nous profitons habituellement de l'événement cocktail pour faire l'attribution du Prix Solange-Hamel. Le prix Solange-Hamel a été instauré par la SPA dans le but de promouvoir les bonnes actions envers les animaux. Par ce prix annuel, la SPA veut souligner et féliciter ceux et celles qui ont à cœur le bien des animaux et qui le manifestent concrètement dans leur vie quotidienne. Ultiment, la SPA désire conscientiser la population aux bons traitements que les animaux sont en droit de recevoir.

La récipiendaire du prix, édition 2010 remis en 2011, fut Madame Nancy Lachance.

Le prix consiste en la remise d'un certificat cadeau d'une valeur de 500 \$ de AnimOphoto. Le forfait comprend les prises de vues avec un ou deux sujets et la reproduction sur toile d'une épreuve.



La Grande dégustation

La compagnie Distribution Vie et Santé a de nouveau tenu une dégustation de vins et fromages au profit de la SPA, en septembre. L'édition 2011 a rapportée 12 807\$. Il s'agissait toutefois de la dernière édition : la compagnie Distribution Vie et Santé ayant été rachetée par une autre organisation.





Site Web

Le site Web actuel a été lancé à l'été 2010. www.spadequebec.ca



Beaucoup plus coloré et convivial que l'ancien, il reçoit de plus en plus de visiteurs. Nous avons dépassé le cap des 40 000 visites par mois, en augmentation de 20% en quelques mois.



Facebook

La SPA a son groupe et sa page Facebook depuis quelques mois. Les réseaux sociaux devenant des incontournables, nous y assurons une présence. L'activité y est plus palpable que sur le site Web. Il faut toutefois assurer beaucoup d'encadrement pour faire en sorte que les sujets demeurent d'intérêt pour la SPA et la cause animale. Autrement, cela demeure un excellent véhicule supplémentaire pour diffuser de l'information, solliciter des appuis, etc. Le groupe a d'ailleurs servi pour demander des suggestions de nom au journal de la SPA, et une suggestion a été retenue !



Le SPA bête

C'est le nouveau journal de la SPA !! La première publication a été faite en novembre 2011. L'intention est d'en faire une édition trimestrielle. On peut retrouver les publications du journal sur le site Web de la SPA.



Implications dans des organisations

- La SPA de Québec est représentée sur le groupe de travail provincial sur le bien-être animal. Elle tisse d'ailleurs des liens avec d'autres SPA/SPCA pour développer des synergies dans les services, des économies dans ses dépenses, etc.
- Un membre du conseil d'administration siège également sur le conseil d'administration d'ANIMA-Québec, un organisme à but non lucratif dont la mission est de veiller à la sécurité et au bien-être des chiens et des chats du Québec par des activités d'inspection, d'éducation et d'information. ANIMA-Québec est chapeauté par le MAPAQ. Suivant le dépôt du rapport «Kelley» au MAPAQ en 2009, des SPA/SPCA ont été mandatés pour également réaliser des inspections.
- Un membre de la direction siège sur le conseil d'administration de la CFHS (Canadian Federation of Humane Societies) basée à Ottawa et regroupant des refuges d'un bout à l'autre du pays. Cet organisme cherche à regrouper les forces afin d'avoir un plus grand impact sur les paliers gouvernementaux pour toute question animale, par exemple que ce soit au niveau de législations ou de financement. La CFHS a l'ambition de devenir la porte parole du monde animal au pays. Le regroupement permet par ailleurs d'échanger beaucoup d'informations et pour chacun d'améliorer ses méthodes de travail.



Présentations à des étudiants

Pour une deuxième année consécutive, le directeur général a participé à l'animation d'un cours auprès d'étudiants en sciences comptables à l'université Laval. Le cours porte notamment sur la gouvernance. Un défi est toujours lancé aux étudiants sur leur perception de la SPA (plusieurs font souvent état qu'ils ne la connaissent pas ou ignorent son rôle exact) et comment changer cette perception. C'est une belle occasion pour le directeur général de prendre des notes.

Dans un autre registre, les élèves la classe de 5^{ème} année de madame Raymonde Guay de l'école l'Accueil à St-Émile avaient, durant l'automne, tenus des activités pour amasser des sous au profit d'organismes d'aide aux animaux. Le 24 janvier

dernier, la SPA a été invitée à aller faire une présentation de sa mission, de son rôle et de ses opérations en général. C'est devant une audience attentive que s'est déroulée la présentation. Plusieurs questions tout à fait pertinentes ont été posées.

À la fin de la présentation, Alicia Poirier, la vice-présidente de la classe, a remis un chèque de 1 000\$ au directeur général de la SPA.



Présence dans les médias

Une nouveauté notable pour 2011. Nous avons soit été invités ou nous avons fait des démarches pour avoir plus de visibilité dans les médias, qui ont bien répondu.

- Salut Bonjour Weekend

Depuis juin 2011, madame Jacinthe Bouchard, chroniqueuse invitée à l'émission dominicale de Salut Bonjour Weekend, invite occasionnellement un animal de la SPA de Québec pour les fins de sa chronique. Cela procure une belle visibilité pour l'animal sélectionné ; celui-ci étant généralement adopté dans les heures suivant la diffusion de cette émission en direct. Et l'animal se voit attribuer un panier cadeau offert par Mondou. Nous espérons voir se continuer cette participation fort longtemps.



- Animag

Nous avons tourné quelques capsules avec Madame Louise Desrosiers pour son émission Animag diffusée sur Télémag. Les capsules sont rediffusées à plusieurs reprises. Certaines capsules seront diffusées à compter de l'automne 2012.

- CHOI radio X

Une collaboration avec, notamment, l'animateur Roby Moreault qui sera président d'honneur du concert bénéfice du 27 avril. Et aussi par une chronique, tous les premiers samedis du mois, vers 9h15, où Roby Moreault accueille un représentant de la SPA afin de faire connaître la mission, les objectifs mais surtout les défis avec lesquelles la SPA de Québec doit composer et les sujets d'actualités. Avec sa contribution, Monsieur Moreault aide la population de la région de Québec à mieux connaître le rôle de la SPA.



Activités diverses

- Des spectacles bénéfiques ont été mis en marche et se réaliseront en 2012, avec possibilité de répétition en 2013 suivant les résultats.
 - Le vendredi le 27 avril 2012 à 19h30 à la salle Sylvain Lelièvre du CEGEP de Limoilou, un concert inoubliable dont tous les profits seront remis à la SPA de Québec. *Dedicated Sound*, l'un des meilleurs groupe canadien hommage au groupe mythique *Pink Floyd*, sera la tête d'affiche de ce concert. Et 2 autres prestations : par le chansonnier Kanu ex-batteur de Bob Walsh, qui animera le 6 à 7 et l'entracte, ainsi que par le groupe Rock N Danse Reflex.

Une belle collaboration avec la Boîte à Musicien, un organisme ayant pour objectif de promouvoir les talents émergents et la relève musicale de la région de Québec, et qui offre de remettre les excédents à des organismes sans but lucratif à caractère charitable.



- Le dimanche 2 décembre 2012, un spectacle du duo d'humoristes Dominic et Martin à la salle Albert-Rousseau, avec Stéphane Bélanger en première partie. Les billets sont déjà disponibles. À surveiller !!!



- Nous maintenons par ailleurs notre participation à des occasions de visibilité, comme au Salon National des Animaux de Compagnie (SNAC), le Salon des éleveurs de chiens pure race, et demeurons à l'affût de tout ce qui peut être avantageux pour la SPA en regard de sa capacité.



Membres

Le processus pour devenir membre de la SPA était lourd et restrictif. Le conseil d'administration s'est penché sur cette situation ; les règlements généraux ont été revus, encadrés par des avocats, ce qui a permis d'améliorer les règles d'admission favorisant l'accroissement des membres.

Suite à ce travail :

- Toute personne peut devenir membre associé. Le membre associé a le droit d'assister aux assemblées générales des membres mais ne peut pas voter à ces assemblées et n'est pas éligible comme administrateur de la corporation.
- Toute personne qui est membre associé peut devenir membre actif. Le membre actif a le droit d'assister et de voter aux assemblées des membres et il est éligible comme administrateur de la corporation. Pour accéder au statut de membre actif, le conseil d'administration peut analyser la candidature sur la base des critères qu'il peut fixer de temps à autres, et accepter ou refuser d'accorder le statut.

Tous les membres devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

Aussi, la Société a revues les règles de nomination des administrateurs au conseil d'administration. Elle s'est inspirée de principes reconnus et rigoureux pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»⁶. Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.



⁶ Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010



Bénévoles

Il nous est souvent demandé pourquoi nous n'acceptons pas les bénévoles dans le refuge. En fait, cela rejoint des pratiques que l'on retrouve de plus en plus ailleurs et même documenté : *«des préoccupations sont soulevées quand les soins prodigués aux animaux le sont par des personnes ayant de bonnes intentions mais avec peu ou aucune formation appropriée en gestion de troupeau, en comportement animal, en santé animale, et/ou en médecine vétérinaire»*⁷. En somme, nous devons rappeler que des animaux qui entrent au refuge étaient errants et peuvent être porteurs de maladies contagieuses et mortelles. Une personne bien intentionnée mais sans la formation appropriée peut alors causer plus de mal que de bien. En conséquence, seuls les employés dûment formés et encadrés peuvent accéder à l'ensemble du refuge.

Mais avons-nous besoin de bénévoles ? Oui, et un très grand besoin !!! Ce sont dans le cadre des activités de financement que des bénévoles nous sont absolument nécessaires. Les besoins financiers sont criants et nous devons mettre des efforts sur nos activités bénéfiques qui, faute d'aide suffisante, rapportent moins que des activités similaires dans d'autres SPA/SPCA. Idéalement, nous aurions quelques bénévoles clés qui encadreraient les autres.

Nous continuons nos efforts pour monter un réseau de bénévoles.

Tous les bénévoles devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

Remerciements

Outre les organisateurs et participants des activités mentionnées précédemment, la SPA désire faire part de ses remerciements à tous ses donateurs. Sans eux, plusieurs animaux sans foyer ne bénéficieraient d'aucun gîte.



⁷ Traduction libre tirée de : Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters, publié par The Association of Shelter Veterinarians – USA 2010

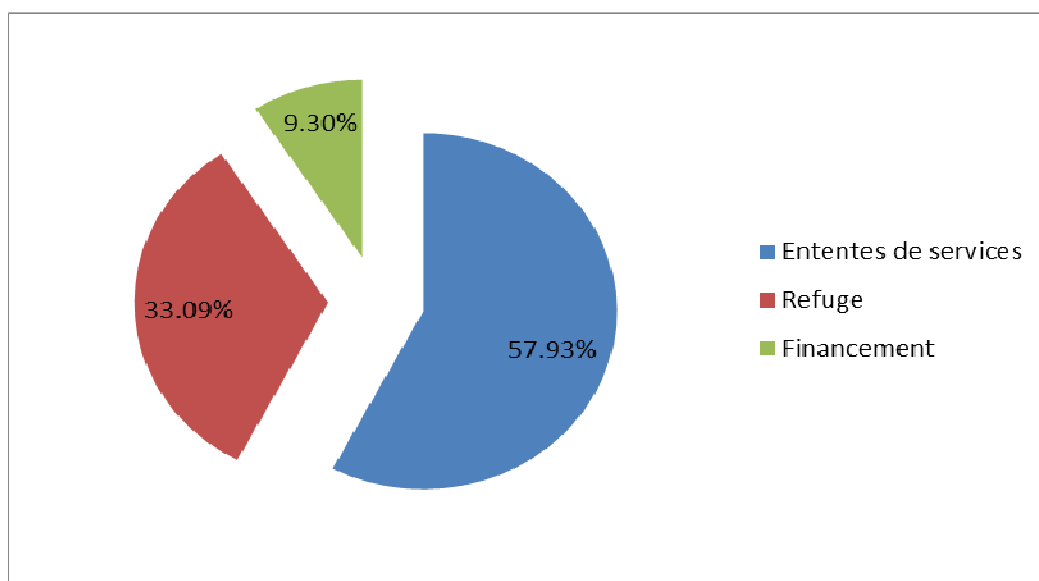
Finances

Nous avons complété une 6^{ième} année consécutive sans déficit, et maintenons nos efforts pour maintenir cette tendance. En fait, cette tendance doit grandement s'accélérer. Une partie des excédents sont les sommes disponibles pour nous permettre d'améliorer nos immobilisations, voire même de réaliser le projet de relocalisation. En effet, la relocalisation de la SPA va nécessiter des investissements majeurs. Cependant, même avec un rythme d'excédents théoriques de l'ordre de 100 000\$ par année il faudrait plus de 50 à 100 ans pour y arriver !



Résultats

- Produits
 - *Les sources de revenus*



- Les ententes avec des villes ont constituées 57.93% des revenus de l'année. Rappelons que les villes ont comme philosophie de ne pas faire de "profit" en regard des services rendus aux citoyens. En confiant des tâches à la SPA, organisme sans but lucratif, elles peuvent s'attendre à l'application d'une même philosophie.

L'entente la plus importante, en volume, est celle de la Ville de Québec. L'essentiel des revenus provient de la vente de licences pour chiens. Tous ces revenus sont utilisés dans le cadre des services rendus à la Ville. Ces services pour les animaux sont de base et aucun supplémentaire n'est envisagé pour le moment. Notons que sur la base d'estimés, il devrait y avoir 30 000 chiens à Québec ⁸. Le nombre de licences vendues est de l'ordre de 24 500. La vente de licences serait ainsi assez couverte, voire saturée. La résultante nette est nulle ; il nous en coûte ce que nous recevons. Il faut même gérer serré pour éviter des déficits.

Cette situation pousse la SPA à se trouver d'autres sources de revenus.

⁸ Journal MA VILLE, Ville de Québec, avril 2012, vol. 6 no 2

À chaque renouvellement des ententes avec les villes, une analyse systématique de celles-ci est réalisée sur la base de nos propres opérations et infrastructures requises, d'études réalisées qui fournissent des balises sur les services animaliers, de comparaisons avec d'autres refuges au Québec et au Canada, etc., afin de prodiguer les meilleurs soins aux animaux tout en assurant l'équilibre financier.

- Les revenus du refuge sont les opérations afférentes au refuge, comme les adoptions. Ces opérations représentent 33.09% des revenus de l'année. Les dépenses attribuables à ces opérations, tout comme à celles des villes, font que la résultante nette est également nulle voire déficitaire. En fait, les dons contribuent à assurer la maintenance des services.
- Les revenus de financement (dons) ont été de 9.3%. On regroupe sous ce titre les résultats des différentes activités de levées de fonds ; campagne de financement postale, cocktail bénéfice, dons reçus, etc.. Ces revenus sont essentiels à la SPA pour lui permettre de réaliser ses opérations sans déficit et donc de survivre.

Mais nous sommes loin des résultats de SPA/SPCA qui vont chercher en moyenne 60% de leurs revenus de cette source, et qui sont ainsi en mesure d'avoir de meilleures infrastructures et des services plus élargis pour les animaux.

Compte tenu du besoin d'améliorations des infrastructures, des nouveaux services à fournir (dont la stérilisation), une emphase particulière est mise pour augmenter radicalement les revenus de financement.

- Les dépenses d'exploitation

- Les salaires et charges sociales constituent 75% du total des dépenses d'exploitation, les dépenses les plus importantes. La SPA retient les services de personnel qualifié pour prodiguer les soins aux animaux. Nous avons fait procéder à une analyse d'équité salariale et effectuons des comparatifs de marché afin de conserver un niveau salarial compétitif visant la rétention de personnel qualifié. Nous essayons aussi d'augmenter les effectifs pour améliorer les soins aux animaux.
- Les frais afférents aux soins aux animaux (fournitures vétérinaires, moulée, etc.) représentent 11% du total.
- L'opération, la maintenance du refuge lui-même et des équipements représentent environ 14% du total. L'installation, notamment, d'un système de ventilation dans les sections chats a fait bondir les coûts en énergie. Disons aussi qu'à plus de 35 000\$ en chauffage et énergie, nous chauffons l'extérieur de notre vieille bâtisse.

- Les dépenses d'administration, de financement et amortissements

- Les salaires et charges sociales pour ces opérations représentent 16.5% de l'ensemble des dépenses. L'objectif ne serait pas de faire diminuer cette dépense, considérant qu'elle inclut les efforts de levées de fonds, mais utiliser nos ressources pour faire augmenter les divers revenus de façon significative.
- On retrouve également dans ces dépenses les efforts de publicité, les honoraires professionnels.
- L'amortissement des immobilisations corporelles visent principalement le matériel et les véhicules. Le bâtiment en lui-même a une valeur comptable nulle ; ce sont les améliorations apportées qui sont amorties.